



Litiges avec orange internet

Par **TIJANIA**, le **13/03/2009** à **09:29**

MADAME,MONSIEURrnrnJ AI UN LITIGE AVEC ORANGE, EN EFFET APRES UN AN D ABONNEMENT INTERNET CHEZ ORANGE J AI DEMANDE PAR INTERNET UNE INSCRIPTION CHEZ UN AUTRE OPERATEUR, LE 4 DECEMBRE 2008 JE N AI PLUS EU DE CONNECTION INTERNET J AI TELEPHONE A ORANGE ILS M ONT REPONDU QUE J AVAIS FAIT APPEL A UN AUTRE OPERATEUR(free);J AI ENVOYE UN PREMIER COURRIER NON RECOMMANDE POUR RESILIER MALGRE CELLE CI J AI ENCORE ETE PRELEVE DEBUT JANVIER 2009rnrnJ AI TELEPHONE ILS M ONT DIT QUE LA LETTRE N A PAS ETE ENCORE TRAITErnrnJ AI ATTENDU QUELQUES JOURS ET JE LEUR AI TELEPHONE ILS MONT DIT QU ILS NE L ONT PAS RECU AUSSI J AI RENVOYE UNE LETTRE RECOMMANDE AR MALGRE CELA ILS M ONT PRELEVE FEVRIER ET MARS ,AUJOURDHUI JE LEUR AI TELEPHONE ILS M ONT DIT QUE L ARGENT PRELEVE ETAIT UN DU ET QUE JE N AVAIS AUCUN RECOURS POUR LES RECUPERER rnrnPOURRIEZ VOUS ME DONNER UN CONSEIL S IL EST VRAI QUE JE N AI AUCUN RECOURS OU S IL Y A UN RECOURS POSSIBLE AFIN DE RECUPERER LES 130 EUROS QU ILS M ONT PRELEVE ALORS QUE DEPUIS LE 4 DECEMBRE JE N AI PLUS EU DE CONNECTION INTERNET AVEC ORANGE ?rnrnJE VOUS REMERCI D AVANCE ET VOUS PRIE D AGREER MADAMNE MONSIEUR L EXPRESSIONS DE MES SENTIMENTS LES MEILLEURS